

MÉMOIRE.—*Suite.*

REMISES.

Comptes publics.	Comptes du revenu de l'intérieur.	Différence.	Explication.	
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.
5,184 98	7,020 56	1,835 58	Cette différence vient de ce que les remises de saisies ont été déduites du revenu des saisies dans les comptes publics.....	1,835 06
			En sus de cela, il a été payé de trop à Oland et Cie.....	0 56
			Gibbs, Laird et Cie.....	0 03
				0 54
			Et on a omis de payer à Keith et Cie.....	0 07
				0 52
				1,835 58

DÉPENSE DE L'EXCISE.

129,563 56	126,161 65	3,401 91	Ajoutez aux chiffres du revenu de l'intérieur le montant de la colonne du fonds de retraite indiqué séparément.....	3,613 34
			Moins—Davis, surcharge de..	16 00
			Fauteaux.....	0 80
				16 80
			Shields, omission de.....	4 00
				12 80
			Poids et mesures, traités séparément..	138 50
			Frais de papeterie du département.....	1,389 29
			Frais d'annonces, soldés par le payeur du Nouveau-Brunswick à l'insu du département.....	11 62
			Moins—frais de saisie, traités séparément par le département des finances....	1,649 18
			Certificats non soldés émis par le département du revenu :—	
			Cap Breton.....	10 85
			Halifax.....	1 74
			Bureau des douanes, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse.....	42 94
				55 53
			Un mois de salaire à Perkins, Sherbrooke, porté pour l'an dernier dans les comptes publics.....	33 33
				1,738 04
				3,401 91

DÉPENSES DES CANAUX.

479 70	454 02	25 68	<i>Canal de la Baie de Burlington.</i> Cette différence vient de ce que le salaire de Thompson a été interrompu en juin pour raison d'état et qu'en août 1871 on a jugé à propos de le lui continuer, c'est-à-dire après l'impression du rapport sur le revenu de l'intérieur. Voilà pourquoi il figure dans la dépense de l'année fiscale 1871-72, dans les livres des départ., et en 1870-71, dans les comptes publics. Il y a une aut. err. dans la ret. p. le fonds de retraite de	24 38
				1 30
				25 68